

# Accueil de loisirs intercommunal

**Eté 2019**  
**Du lundi 8 juillet au**  
**vendredi 2 août**

Service Enfance Jeunesse :  
04 77 63 76 10  
Salle de la cantine à Cuinzier :  
04 77 60 50 45  
Salle de La Gresle : 06 43 34 25 70



**Enfants**  
**de 7 à 11 ans**  
**(CP au CM2)**

Sites de  
Belmont,  
Cuinzier et  
La Gresle

## Horaires d'accueil :

Entre 7h30 et 9h00, 11h30 et 12h30, 13h00 et 14h00 et 16h30 et 18h30.

## Site d'accueil et de ramassage (matin et soir) :

Ecoche, salle de la bibliothèque, de 7h30 à 8h30 et de 17h45 à 18h30,  
Le Cergne, salle au-dessus de la salle des fêtes, de 7h30 à 8h20 et de 17h30 à 18h30,  
Sevelinges, salle de la cantine, de 7h30 à 8h40 et de 17h50 à 18h30.



**Charlieu-Belmont**  
COMMUNAUTÉ

Les vacances d'été sont là ! Oh ! Mais attention, l'accueil de loisirs est aspiré dans un tourbillon infernal. Il se retrouve sur une île abandonnée et abîmée par le temps. Viens aider les animateurs à lui redonner vie. Tous ensemble allons reconstruire cette île en un véritable paradis des jeux.



### Semaine 1

	Fête foraine			Magie	
	Lundi 8 juillet	Mardi 9 juillet	Mercredi 10 juillet	Jeudi 11 juillet	Vendredi 12 juillet
Matin	<p>Les ballons montent au ciel (Activité déco collective)</p>	<p>La grande roue s'installe (Activité manuelle)</p>	<p><b>SORTIE :</b> <b>Piscine au Nauticum à Roanne</b></p>	<p>(Activité scientifique)</p>	<p>Street casquette (Activité de décoration)</p>
Après-midi	<p>Jeu des barriques (Activité sportive)</p>	<p>Activités au choix :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Face painting (Maquillage)</li> <li>- Cône à pop-corn (Activité manuelle)</li> </ul>	<p>(Pré-inscription par téléphone, nombre de places limité)</p>	<p>Jeux d'eaux</p> <p>(Prévoir des affaires de rechange et un maillot de bain)</p>	<p><b>KERMESSE EN FOLIE</b></p> <p>(Multi-épreuves)</p>

Pour infos : La navette ne sera pas assurée le soir sur les sites d'Ecoche, Le Cergne et Sevelinges.



### Semaine 2

	Jeux TV			Jeux de casino	
	Lundi 15 juillet	Mardi 16 juillet	Mercredi 17 juillet	Jeudi 18 juillet	Vendredi 19 juillet
Matin	<p>(Activité cuisine)</p>	<p>(Multi-épreuves)</p>	<p><b>SORTIE :</b> <b>Journée gonflée à Villerest</b></p>	<p>Cœur, Carreau, pique, trèfle (Activité déco collective)</p>	<p>Pose ta meilleure carte</p> <p>(Jeux de société)</p>
Après-midi	<p>(Activité musicale)</p>	<p>Petit bambou</p> <p>(Activité détente)</p>	<p>(Pré-inscription par téléphone, nombre de places limité)</p>	<p>Fresque à eau</p> <p>(Prévoir des affaires de rechange et un maillot de bain)</p>	<p>(Grand jeu)</p>

L'équipe de l'été :

Belmont : Eva et Lucy  
Cuinzier : Emilie et Manon  
La Gresle : Pauline et Clovis

Le programme pourra être modifié à tout moment en fonction des envies des enfants, pour raison climatique ou autre.

## Semaine 3

Pour infos : La navette ne sera pas assurée le soir sur les sites d'Ecoche, Le Cergne et Sevelinges.



	Zoo			Cirque	
	Lundi 22 juillet	Mardi 23 juillet	Mercredi 24 juillet	Jeudi 25 juillet	Vendredi 26 juillet
Matin	Accessoirise-toi (Activité manuelle)	Art'animaux (Activité créative)	<b>SORTIE :</b> Parc de Loisirs Insolites à Toulon sur Arroux (Pré-inscription par téléphone, nombre de places limité)	Make your make up ! (Activité manuelle)	Prépare la fête de l'accueil de loisirs ! (Activité cuisine)
Après-midi	La chasse à l'ours (Activité sportive)	King of the jungle (Activité sportive)	Voyage au fil des labyrinthes (Pré-inscription par téléphone, nombre de places limité)	Dans quel camp seras-tu ? (Activité sportive)	Prépare la fête de l'accueil de loisirs ! (Activité déco + répétition)



## 20 ans de l'accueil de loisirs

Soirée conviviale à partir de 19h00, au Service Enfance Jeunesse de Belmont de la Loire.  
 Représentations des enfants, spectacle de rue (sous réserve), repas (sur inscription).  
 → Une invitation vous sera adressée prochainement avec tout le détail.

## Semaine 4

	Jeux d'eau			A vous de jouer	
	Lundi 29 juillet	Mardi 30 juillet	Mercredi 31 juillet	Jeudi 1 <sup>er</sup> août	Vendredi 2 août
Matin	Activités aux choix : Smoothie party (Activité cuisine) Plastique fou (Activité manuelle)	Seras-tu le premier à viser dans le mille ? (Activité d'adresse)	<b>SORTIE :</b> « Connexion - Déconnexion » À Belmont « A toi de jouer ! » 5 <sup>ème</sup> édition Journée en partenariat avec les accueils de loisirs du territoire.	A toi de jouer ! (Jeux de société)	(Jeux d'adresse)
Après-midi	Attention, ça va PT ... (Prévoir des affaires de rechange et un maillot de bain)	Jeu de l'oie (Jeu géant)	Découvrez différentes pièces de la maison ou des ateliers ludiques et créatifs vous attendrons (cuisine, découverte des poneys, jeux extérieurs, ..) (Pré-inscription par téléphone, nombre de places limité)	Relais morpion (Activité sportive)	(Grand jeu avec les 3-6 ans)

Et encore plus d'activités avec :

En route pour les séjours !  
 (Voir le programme jaune)

Activités spécifiques de 7 à 11 ans  
 (Voir le programme rose)

PROGRAMME ADOS

Activités passerelles :  
 Activités accessibles aux jeunes à partir du CM2, pour découvrir l'accueil ados !

Voir le programme ados :  
<http://www.charlieubelmont.com/services-a-la-population/enfance-jeunesse/accueils-de-loisirs/>

Les séjours, sorties et activités spécifiques s'adressent en priorité aux enfants inscrits au minimum 2 fois 2h30 de présence sur les activités de ce programme.

## Les tarifs de l'accueil de loisirs

Quotient Familial	Tarif à la demi-heure	Repas	Exemple pour une journée de 11h avec repas de 7h30 à 18h30
Inférieur à 400 €	0,13 €	4,00 €	6,86 €
De 401 à 700 €	0,17 €		7,74 €
De 701 à 850 €	0,33 €		11,26 €
De 851 à 990 €	0,37 €		12,14 €
Au-delà de 990 €	0,40 €		12,80 €

**Votre enfant doit obligatoirement être présent au minimum sur 2h30 d'activités c'est-à-dire de 9h00 à 11h30 ou de 14h00 à 16h30.**

Exemple : Si vous inscrivez votre enfant de 8h00 à 16h30, que vous avez un QF de 753, il vous sera facturé 8,5 h de présence  $\times$  (0,33 $\times$ 2) = 5,61€ + 4€ de repas soit un total de 9,61 €  
Vous pouvez nous demander une réservation (devis) pour une simulation de tarif.

### Concernant les activités spécifiques :

Il comprend le tarif horaire de l'accueil de loisirs selon le tableau ci-dessus + un montant fixé en fonction de l'activité et du quotient familial.

- Un tarif dégressif de **moins 10 %** est appliqué à partir du 2<sup>ème</sup> enfant sur le montant de ses activités.
- Pour les familles ne résidant pas sur Charlieu-Belmont Communauté, un **supplément de 15%** par enfant est demandé. Il ne s'applique pas si un des 2 parents travaille sur le territoire.
- Une participation minimum à charge des familles est établie à 0,50€ par demi-journée.
- Le montant de la facture est **payable à la réservation ou après la période dans un délai de un mois.**
- Pour une meilleure organisation : la journée est due pour toute absence non justifiée d'un certificat médical.
- Le repas est dû pour toute absence non excusée au minimum la veille.
- Déductible des impôts pour les moins de 6 ans (si les deux parents travaillent au moins à mi-temps).
- Les goûters du matin et de l'après-midi sont fournis par l'accueil de Loisirs. Le matin, il est proposé aux enfants un petit déjeuner échelonné de 7h30 à 9h30.
- Les bons M.S.A et aides des Comités d'entreprises, mairies ou autres organismes sont déductibles sur présentation de l'attestation de droits lors du règlement. Les chèques vacances sont acceptés. Possibilité de régler par CESU : chèque emploi service universel.
- Pour les sorties ou toutes activités à places limitées, pré inscrire votre enfant par téléphone. Les sorties s'adressent en priorité aux enfants inscrits sur d'autres activités, au minimum 2 fois 2h30 de présence.
- En cas de retard de paiement, un premier rappel est envoyé puis un deuxième, sans règlement la facture est transmise au trésor public.

Vous pouvez consulter notre règlement intérieur sur le site internet de Charlieu Belmont Communauté ou sur simple demande.

## INSCRIPTIONS à partir du lundi 17 juin 2019

Les inscriptions peuvent se faire soit :

- **En permanence d'inscription** sur rendez-vous (obligatoire pour les nouvelles familles et celles dont le dossier est incomplet) :



Mercredi 19 juin de 10h00 à 12h30, Service Enfance Jeunesse à Belmont,  
Mercredi 19 juin, de 16h00 à 18h30, Service Enfance Jeunesse à Belmont,  
Jeudi 20 juin de 16h00 à 18h30, Mairie du Cergne (salle du Conseil),  
Vendredi 21 juin de 16h00 à 18h30, Salle des associations de l'école de La Gresle,  
Lundi 24 juin, de 16h00 à 18h30, Mairie de Cuinzier (salle du Conseil).



DIRECTION DÉPARTEMENTALE  
DE LA COHÉSION  
SOCIALE  
DE LA LOIRE

- **Par téléphone** au 04.77.63.76.10 (pour les familles dont le dossier est à jour) :

Renseignements à préciser lors de votre appel : Le(s) jour(s), l'heure d'arrivée et de départ, le site d'activités Belmont ou Cuinzier ou La Gresle. Précisez si votre enfant prend le repas, la navette (Le Cergne, Sevelinges ou Ecoche). Ainsi que l'inscription aux activités à places limitées (sorties et activités spécifiques).

Si c'est une première inscription, merci de préciser lors de votre appel votre n° d'allocataire ou votre quotient familial ainsi que vos coordonnées téléphoniques et votre adresse postale.

Service Enfance Jeunesse  
64 rue du Commerce  
42670 BELMONT DE LA LOIRE  
Tél : 04 77 63 76 10  
Site Internet :

<http://www.charlieubelmont.com>



Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter :  
Myriam MELETON et/ou Manon DELAY et/ou Céline  
BERCHOUX au 04 77 63 76 10  
ou par mail : [accueilloisirs@charlieubelmont.com](mailto:accueilloisirs@charlieubelmont.com)

